



Restaurer un jardin historique, l'exemple du domaine de Chantilly.
Conférence de monsieur Pierre-Antoine GATIER, Architecte en Chef des Monuments Historiques
Auditorium du Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes, Jeudi 26 Février 2015

Synthèse

Introduction :

M. Christian Leneveu :

- place cette conférence dans la continuité de la démarche, pour la rénovation du cours, de l'Association Promenade du Cours Cambronne, en s'appuyant sur l'orientation souhaitée par M. Stéphane Junique :

«... *l'importance de s'inspirer de ce qui a été réalisé dans d'autres villes sur des sites assimilables...* »
- remercie les intervenants ainsi que les auditeurs.

M. Etienne Bartczak,

- explique l'absence de M. Dominique Bernard ; présente M. Pierre-Antoine Gatier.
- rappelle l'intérêt de son service (le STAP) pour notre démarche.
- remercie M. P.-A. Gatier d'avoir accepté d'exposer son travail, son cheminement, les enjeux, ... pour la représentation au présent de quelque chose de disparu.

Exposé de M. P.-A. Gatier

Son but : nous présenter sa méthodologie dans l'approche de re-crédation d'un grand jardin historique.

Le contexte : l'actuel château de Chantilly et ses jardins datent du XIX^{ème} siècle. La révolution a détruit le domaine des Montmorency (XV-XVII^{ème}, puis des Condé (XVII-XVIII^{ème}). Au retour de son exil à Twickenham de 1848 à 1870, le Duc d'Aumale, héritier des Condé, reconstruit le château sur les anciennes fondations - de 1876 à 1882 -, selon les plans de l'architecte Honoré Daumet. Le Duc y placera ses considérables collections réunies pendant son exil et continuera à les enrichir.

(l'exposé de P.-A. Gatier est illustré, tout au long de ses propos, par la projection d'une riche iconographie).

En 1884, le Duc d'Aumale fit don de son domaine à l'Institut de France (regroupement des 5 académies). Ce legs est très strict : maintien en l'état des structures et aménagements existants.

Le domaine de Chantilly comporte un château, des jardins, mais aussi un conservatoire des arts français (dont la célèbre galerie de peintures). L'ensemble est protégé « monument historique » par le ministère de la Culture. En 2005, S. A. Aga Khan créa la fondation pour la sauvegarde et le développement du domaine de Chantilly. La fondation s'est vue confier, par l'Institut de France, la gestion de ce patrimoine (pour 20 ans).

Le parc : 155ha dont 25ha de plans d'eau (plus les 60ha du parc de Sylvie et les 6310ha de la forêt de Chantilly). Basé sur une perspective d'espace ouvert, il est pensé sur une grande composition de Le Nôtre avec grand axe.

Le trait de génie de Le Nôtre : le grand axe, ne passe pas par le château, mais lui est latéral.

Pour P.-A. Gatier, le point de départ de son travail est une recherche bibliographique, archéologique, puis une étude géographique. Un jardin n'est pas un « tapis », il a une épaisseur. C'est un territoire, une géologie topographique, un système hydraulique à connaître. C'est aussi un espace façonné par l'activité humaine, avec une valeur environnementale.

Les bassins : sur les parterres il y avait de grands bassins issus de la conception du XVIII^{ème} s., entourés d'une zone verte. P.-A. Gatier a pu constater que les fonds de ces bassins n'étaient pas étanches volontairement, l'ensemble du sol laissant ainsi possible la remontée de la nappe phréatique (nous sommes en zone humide). C'est un exemple de l'adaptation technique à la nature du sous-sol.

Ces bassins et les jets nécessitaient une ressource en eau. Les archives ont permis de retrouver l'aqueduc à faible pendage qui amenait l'eau des sources du plateau à proximité de Senlis. Depuis une quarantaine d'années, le fonctionnement historique ayant été interrompu, l'alimentation en eau se faisait par des pompages dans la nappe phréatique. Immédiatement il a été décidé de renoncer à cette aberration et de reconstituer la mise en eau du domaine comme il avait été réalisé au XV^{ème} s. (avec cependant une solution de secours par des pompes dans la Nivette).

P.-A. Gatier, à l'aide de schémas, nous explique comment la différence d'altitude entre les sources et leur arrivée au domaine permet de gérer les bassins et les jets 5 m. en contrebas.

Le mode de travail : ce chantier, comme pourrait l'être la restauration du Cours Cambronne, est nécessairement pluridisciplinaire. La problématique demande une rencontre du regard de l'architecte du patrimoine, du spécialiste du végétal, de l'expert du jardin, de l'historien du jardin, du géologue et de l'hydraulicien.

La maison de Sylvie : construite en 1604 par Henri 1^{er} de Montmorency, reconstruite par le fils du Grand Condé, et à nouveau transformée au XIX^{ème} s. Le Duc d'Aumale possédant les dessins de Le Nôtre, connaissait la composition du jardin avec sa galerie de treillages. Il a choisi de simplifier en remplaçant le treillage périphérique (disparu) par une simple palissade végétale ; les parterres ont été schématisés.

Problématique : Le Nôtre oublié, les jardins du XVIII^{ème} étaient « pittoresques », ceux du XIX^{ème} sous influence anglaise, et c'est seulement après la guerre de 1870 que l'on réinvente l'art de Le Nôtre. En 1890 c'est la remise en scène du Grand Age Classique. Plutôt que de s'attacher au dessin de Le Nôtre, P.-A. Gatier et son équipe ont dessiné le jardin tel que l'avaient réalisé les jardiniers du Duc d'Aumale, avec les trois petits portails rappelant la galerie de treillage.

Rappels :

- Un jardin doit tenir compte de la capacité d'entretien de son propriétaire.
- Il faut savoir avoir recours à des artifices qui faciliteront le travail du jardinier.
- Nous ne devons remettre en place des ouvrages que si nous avons les moyens de les entretenir, compte tenu de la situation économique.
- Un jardin est une transformation progressive, il ne peut (et ne doit) pas être la reconstitution exacte d'un état antérieur.

L'attitude très minimaliste du Duc d'Aumale était très contemporaine dans son regard sur un jardin baroque.

Le jardin anglais : il était avec Le Nôtre une zone de parterres. Mal entretenu, puis abandonné, à son retour le Duc d'Aumale a **re**créé ce nouveau jardin, avec ses fontaines, ses cascades et l'île d'Amour réinventée.

Après une série d'images illustrant les propos ci-dessus, P.-A. Gatier conclut que toute l'histoire qu'il nous a raconté, c'est un projet de regard global sur un domaine : le respect et la compréhension d'une histoire complexe, la démarche du Duc d'Aumale, la problématique d'entretien, d'accueil du public, de l'accessibilité, et de la gestion de la ressource en eau (avec le problème de l'état de l'eau de la Nivette) .

Sélection des questions à monsieur P.-A. Gatier

(reformulées ou initiées par monsieur M.-E. Héraud)

- Algues vertes :
 - o à gérer en amont ; aujourd'hui, il n'y a pas de solution technique satisfaisante.
- Choix de l'état historique à restaurer ; quid d'une expression plus contemporaine ?
 - o Sur les grands parterres, l'état du Duc d'Aumale était encore en place ; il a fallu batailler ferme pour convaincre de ne pas revenir à Le Nôtre. Mais je n'ai pas fait disparaître les strates antérieures (celles de Le Nôtre sont toujours en dessous).
 - o Je crois à la capacité de mettre une intervention contemporaine dans ce type de jardin si elle a sa place.
 - o Il est beaucoup plus tentant de choisir un état qui correspond à une lecture aisée ; il faut savoir transmettre une histoire complexe
 - o Introduire une touche contemporaine symbolise que l'on croit dans l'avenir.
 - o Pour la charte de Florence, le jardin est un territoire qui se transforme.
- Quels sont les grands écueils à éviter lorsqu'on entreprend une restauration d'un jardin ?
 - o Ne pas proposer quelque chose dont on n'a pas la capacité d'entretien
 - o Ne pas perdre d'essences mêmes récentes quand l'ensemble paysager mérite d'être conservé
 - o Ne pas résumer la complexité de l'histoire à un état historique. La chance du Cours Cambronne, c'est que c'est un espace fermé pouvant avoir une vie à soi.
- Qu'est l'ICOMOS :
 - o C'est l'organe consultatif auprès de l'UNESCO, créé en 1965, une communauté d'experts internationaux (dont 1500 en France), qui échange sur les problématiques à un échelon international, y compris avec d'autres cultures.
 - o Une histoire collective qui pose la question de la protection patrimoniale : doit-elle se baser sur des enjeux nationaux, ou échanger entre pays et cultures différentes ?
 - o En France, en 1974, nous retenions le mieux dans la production architecturale française (type Cathédrale de Chartres) ; de nos jours, ce sont des territoires ou des communautés, à la recherche de ce qui va le mieux les représenter (type récif corallien en Nouvelle Calédonie ou les caves de Champagne).

Conclusion :

M. Louis Bergès salue le « successeur de Le Nôtre » et le Président d'ICOMOS qui nous a parlé d'idées et de méthodes ; au-delà du beau chantier réalisé.

Parmi les idées importantes :

- Un jardin est un objet unique, un objet culturel en soi.
- C'est un territoire qui vit et se transforme, à la différence d'un monument historique.
- C'est une composition végétale et architecturale du point de vue de l'histoire ou de l'art (charte de Florence).
- La doctrine de l'état a une grande ouverture d'esprit sur la conduite d'un chantier.
- Le jardin ne doit pas être qu'un rêve.

Et de conclure : le jardin est un espace au milieu d'une communauté d'habitats ; on ne peut pas désincarner un espace des gens qui y vivent.

Remerciements à Christian Leneveu et à l'assistance dont la présence marque bien l'intérêt pour la démarche autour d'un projet.

cours-cambronne.association@orange.fr